



# Apport de la société civile au renouvellement de la Politique alimentaire pour le Canada

**Synthèse** Renforcer les systèmes alimentaires autochtones

## Ce qui est dit dans la [Politique alimentaire pour le Canada \(2019\)](#)

« **Résultats prioritaires: concrétisation de la vision:** La Politique alimentaire pour le Canada contribuera à l'engagement pris par le gouvernement du Canada d'assurer la Réconciliation avec les peuples autochtones, d'établir de nouveaux rapports fondés sur le respect et le partenariat et d'appuyer des systèmes alimentaires autochtones, inuits et métis prospères, tels qu'ils sont définis par les communautés elles-mêmes. »

« **Domaines d'action (2019-2024): Appuyer la sécurité alimentaire dans les communautés nordiques et autochtones.** Les mesures prises faciliteront les efforts visant la Réconciliation avec les peuples autochtones en renforçant les systèmes alimentaires autochtones, inuits et métis, en reconnaissant l'importance de l'alimentation pour la culture et le bien-être des Autochtones et, ce faisant, en appuyant l'autodétermination alimentaire des Autochtones. »

« **Principes directeurs de l'approche: Réconciliation.** Les communautés autochtones, inuites et métisses du Canada ont des systèmes alimentaires distincts qui se sont implantés et ont évolué au fil des générations. La réconciliation commence par reconnaître la façon dont les politiques gouvernementales historiques ont perturbé ces systèmes alimentaires, et à s'assurer que les décisions prises dorénavant :

- Adoptent une approche fondée sur les distinctions pour être sûr que les droits, les intérêts et les circonstances propres aux Premières Nations, à la Nation métisse et aux Inuits sont reconnus, confirmés et défendus.
- Appuient l'autodétermination alimentaire des Autochtones, ce qui signifie la capacité des peuples autochtones à définir leurs propres systèmes alimentaires.
- Adoptent une approche holistique qui reconnaît que l'alimentation est plus qu'un produit. Pour les peuples autochtones, c'est le remède qui garantit leur bien-être, c'est une façon de maintenir la culture et la communauté; et c'est une façon de renouer les liens avec la terre.
- Imaginent la situation dans (sept) générations pour évaluer l'incidence des mesures actuelles sur les générations futures et pour favoriser la transmission du savoir entre générations.
- Promeuvent les points de vue multiples traditionnels pour être sûr qu'il est tenu compte des savoirs et des pratiques autochtones parallèlement à d'autres formes de savoir et de preuve. »

## Lignes budgétaires fédérales directement liées à la Politique alimentaire (2019-2024)

Ce qui a été inclus dans le [budget fédéral, mars 2019](#) (page 196):

« **Fonds des initiatives pour les communautés nordiques isolées:** 15 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2019-2020, pour appuyer des projets communautaires grâce au financement de matériel communautaire tel

que des congélateurs, des serres, des projets de production d'aliments locaux, ainsi que pour la formation axée sur les compétences à l'intention des producteurs alimentaires locaux et autochtones.

**D'autres fonds fédéraux**, qui ne sont pas directement associés à la Politique alimentaire, comprennent les programmes alimentaires gérés par [Nutrition Nord](#) : la contribution de NNC, la Subvention pour le soutien aux chasseurs-cueilleurs et la Subvention pour les programmes alimentaires des communautés, les initiatives d'éducation en matière de nutrition et la Subvention de recherche sur la sécurité alimentaire.

## Progrès de la politique du gouvernement fédéral depuis 2019

Le [compte rendu](#) de la réunion du Conseil de novembre 2022, à laquelle assistait la ministre Bibeau, indique que:

- Les membres ont suggéré que la Stratégie sur la main d'œuvre agricole prenne en compte des considérations clés pour la réconciliation, y compris le rôle colonial que l'industrie a historiquement joué.
- La ministre a réaffirmé qu'il était nécessaire d'accroître la représentation autochtone au sein du Conseil.
- Les membres ont noté l'importance de contextualiser les pertes alimentaires et la réduction des déchets dans le cadre plus large des systèmes alimentaires circulaires. Un membre a souligné l'importance des centres d'activité régionaux/locaux, qui pourraient également soutenir les systèmes alimentaires autochtones.
- Il a été suggéré que les perspectives autochtones soient prises en compte dans l'élaboration de la Stratégie sur la main d'œuvre agricole et d'autres initiatives liées à la Politique alimentaire pour le Canada.
- Les membres ont noté que le Conseil pourrait s'engager davantage sur les questions liées à la sécurité alimentaire du Nord et des Autochtones.

## Recommandations et analyses du RAD et/ou du mouvement alimentaire

« *Soutenir la souveraineté alimentaire autochtone ou les Premières Nations, les Métis et les Inuits déterminent leurs propres systèmes alimentaires locaux, en préconisant les politiques qui favoriseront la résilience future.* » ([Accroître la résilience et l'équité](#), 2020)

**Priorités politiques définies dans le document d'information « Je mange donc je vote »,** [Soutenir la souveraineté alimentaire autochtone](#) (2021):

- S'engager à la réconciliation en tant que relation, et envers les 10 principes pour que les systèmes politiques et juridiques, les institutions éducatives et religieuses, le secteur des entreprises et la société civile du Canada fonctionnent de manière conforme à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, à laquelle le Canada a souscrit.
- Respecter à la fois l'esprit et le texte contenu dans les engagements constitutionnels canadiens en matière de droits et de responsabilités envers les peuples autochtones.
- Respecter les traités (historiques et modernes) et les autres droits fonciers, garantir le contrôle sur les terres et les voies navigables par les autochtones.
- Autodétermination des peuples et des communautés autochtones, et approches distinctes pour les Premières nations, les Inuits et les Métis, ainsi que pour les réalités urbaines, éloignées, nordiques et rurales
- Fournir un soutien direct aux groupes dirigés par des autochtones et au service des autochtones qui se concentrent sur les systèmes alimentaires autochtones, par exemple par le biais du Fonds des infrastructures alimentaires locales
- Soutenir les communautés pour concevoir de nouveaux modèles, et soutenir et revigorer les modes d'alimentation autochtones comme les cuisines communautaires, les programmes de jardinage, les serres,

les autres infrastructures communautaires, les programmes de soutien aux chasseurs et les camps de chasse à l'oie.

- Soutenir les coopératives dirigées par des autochtones et d'autres épiceries à but non lucratif ainsi que d'autres aliments et produits traditionnels
- Lancer la réforme du programme Nutrition Nord Canada (NNC), y compris l'augmentation des aides relatives aux récoltes à un minimum de 25 % des dépenses totales de NNC

